



Blagnac, le 18 Novembre 2015

# LAMENTABLE

Tout comme pour des salariés du cargo, La direction de la DGI veut licencier notre camarade de Roissy avec un motif digne des plus mauvais scénarios :

« Agression sur Xavier Broseta, cadre Air France, et sur 2 vigiles ».

**Tout le monde sait que c'est faux.**

Notre camarade injustement incriminé et sanctionné est convoqué le 20 novembre à 10h pour une session de CE extra (puisque il est délégué du personnel) au cours de laquelle nos dirigeants veulent finir leur sale besogne.

Nous ne pouvons pas laisser cette direction agir à sa guise et détruire une vie pour des motifs fallacieux.

**C'est pourquoi l'intersyndicale CGT-FO-SUD  
du CIT appelle l'ensemble des salariés du CIT  
à une assemblée générale  
le Vendredi 20 novembre 2015  
RDV devant le magasin à 10h00**

**pour la vacation du soir et de nuit 1 heures en  
fin de vacation**

# AUCUN LICENCIEMENT